



REFUS de renouvellement titre de sejour pere enfant français

Par **pakho5**, le **29/01/2017 à 18:25**

Bonjour ;rnj'ai fait une demande de renouvellement de mon titre de séjour vie et famille comme père enfant français . la préfecture rejette cette demande pour motif que je ne m'occupe pas a l'entretien de cet enfant , puisque je ne vie plus avec la maman .donc les preuves que j'ai fournir la préfecture trouve insuffisant. que peut t'il faire? je travail depuis plus de 5ans ,je peut déposer une autre demande? merci

Par **amajuris**, le **29/01/2017 à 23:39**

Bonjour,rnLa mère de votre enfan français a-t-elle confirmé que vous participiez effectivement à l'entretien et à l'éducation de votre enfant.rnSalutations

Par **pakho5**, le **30/01/2017 à 02:43**

Bjrrnoui, la mère a fait une attestation que m'occupe a l'entretien de l'enfant. merci

Par **amajuris**, le **30/01/2017 à 17:10**

il faut supposer que les preuves fournies à la préfecture ont été jugées insuffisantes ou

douteuses.rnimpossible d'en dire plus sans connaître le dossier.rnvous pouvez consulter ce lien:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31969>

Par **pakho5**, le **31/01/2017** à **22:43**

est ce que je peut fait une autre demande ?